



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

---

## **INNATE PHARMA ANNONCE SON INTENTION DE PROCEDER A UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ETATS-UNIS**

**Marseille, France, Mercredi 12 juin 2019, 5h45 PM CEST**

---

Innate Pharma SA (la « Société » - Euronext Paris: FR0010331421 – IPH), annonce aujourd'hui son intention de procéder à une offre au public de ses actions ordinaires, sous la forme d'*American Depositary Shares* (les « ADSs »), aux États-Unis et a soumis confidentiellement un projet de document d'enregistrement (*Form F-1*) auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission (la « SEC »). Concomitamment à l'offre au public aux États-Unis, Innate Pharma a l'intention de procéder à un placement privé de ses actions ordinaires en dehors des États-Unis, principalement en Europe, y compris en France. Le calendrier, le nombre d'actions nouvelles ordinaires et d'ADSs et ainsi que le prix des actions nouvelles ordinaires et des ADSs à émettre dans le cadre de l'offre au public et du placement privé envisagés n'ont pas encore été déterminés.

Cette publication est faite conformément à la règle 135 de la loi américaine dite « Securities Act » de 1933. Comme le requiert la règle 135, le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, et ne saurait en aucun cas être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans tout pays dans lequel une telle offre, sollicitation ou vente serait interdite avant tout enregistrement ou toute habilitation en vertu de la réglementation boursière applicable dans le pays considéré.

### **Disclaimer :**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 30 avril 2019 sous le numéro D.19-0444 et disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Innate Pharma ([www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com)).

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

### **Investor Relations**

#### **Innate Pharma**

US: Danielle Spangler  
[danielle.spangler@innate-pharma.fr](mailto:danielle.spangler@innate-pharma.fr)

EU: Dr Markus Metzger / Jérôme Marino  
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30  
[investors@innate-pharma.com](mailto:investors@innate-pharma.com)